

# Groupe de travail « Littoral »

## Charte de fonctionnement

Version du 07 septembre 2010

### Contexte

- **Le Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques (GIP ATGERI)** met en place des groupes de travail via la Plateforme de l'Information Géographique Mutualisée en Aquitaine (PIGMA), afin de fédérer des actions géomatiques dans diverses thématiques.

Actuellement trois groupes de travail ciblés sur la socio-économie, l'occupation du sol et les réseaux de télécommunications sont déjà créés.

Les missions générales du GIP ATGERI sont les suivantes :

- le développement de tous moyens propres à répondre aux missions de prévention, de prévision, de protection des milieux dans le cadre du développement durable et de la gestion des risques, dans une logique de mutualisation des données et d'économie de moyens,
- la fourniture de données aux utilisateurs,
- la formation des personnels utilisateurs,
- l'étude et l'expérimentation de développements de produits (logiciels ou bases de données),
- le conseil-ingénierie pour des tiers dans le domaine de la mise en place et de l'exploitation de SIG,
- la publication de rapports et d'études.

- **L'Observatoire de la Côte Aquitaine** est un outil commun à divers acteurs (Europe, Etat, Région Aquitaine, Départements de la Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques, SIBA et les opérateurs scientifiques BRGM et ONF) établissant :

- un plateau de connaissance, des expertises, de l'information grand public et réservée, de la médiation scientifique pour le grand public sur les risques côtiers,
- un volet de données environnementales sur le patrimoine côtier.

- **Le rapprochement entre l'Observatoire de la Côte Aquitaine** (outil commun aux opérateurs et gestionnaires du littoral) **et le GIP ATGERI** (qui propose un système d'information géographique partagé) permet de rationaliser les partenariats, et les outils.

**Un nouveau groupe de travail sur la thématique du littoral est donc créé**, commun entre les deux structures.

- D'une façon générale, le Groupe de Travail Littoral s'inscrit dans les besoins et les priorités exprimés par le Plan de Développement Durable du Littoral Aquitain (PDDLA), établi par le **GIP Littoral Aquitain** et concernant la géomatique littorale. Il entend se rapprocher également de la communauté scientifique au travers d'un lien avec le **Réseau de Recherche Littoral Aquitain (RRLA)**.

## Objectifs

La spécificité du Groupe de Travail Littoral est de rassembler les différents acteurs du littoral en Aquitaine ou les acteurs intéressés par des données géographiques couvrant le littoral, au sein d'une même plateforme d'échange et de mutualisation.

Les objectifs du Groupe de Travail Littoral sont les suivants :

- identifier les besoins en données géographiques sur le littoral aquitain, étudier la faisabilité de leur acquisition et de leur mutualisation ; établir des propositions concrètes au travers de programmes
- échanger, communiquer sur les rôles et les actions des partenaires en géomatique, de manière à favoriser le partage des données (données brutes, traitées, etc...), des informations (colloques, promotions,, etc...) et des connaissances (rapports, articles, thèses, etc...) ;
- identifier les besoins en outils de gestion et de diffusion des données et métadonnées géographiques du littoral aquitain et favoriser l'interopérabilité entre les différents outils ;
- organiser une réflexion et une réponse commune vis-à-vis des sollicitations concernant la géomatique littorale telles que SINP, LITTO3D, INSPIRE, etc... ;
- réduire le nombre de réunions ou de sollicitations portant sur les aspects géomatiques du littoral en instaurant un lieu d'échange régional unique et partagé ;
- mener une réflexion sur la mutualisation des données et des informations liées à une crise ou à un événement majeur (tempête, pollution, érosion, submersion...).

La liste de ces objectifs n'est pas exhaustive et peut évoluer en fonction des besoins des partenaires.

Les organismes participants au Groupe de Travail Littoral approuvent préalablement le principe de mutualisation dans le cadre de PIGMA et de l'Observatoire de la Côte Aquitaine (hormis les organismes déjà signataires d'une convention avec l'Observatoire ou le GIP ATGERI). Dans ce sens, l'organisme participant, contribue au partage des connaissances en mettant à disposition au minimum ses métadonnées sur les données qu'il produit et qui sont en lien avec la thématique du littoral.

## Fonctionnement

La co-animation du Groupe de Travail Littoral de PIGMA est confiée au Comité Technique de l'Observatoire de la Côte Aquitaine, en particulier au BRGM. Son rôle est de :

- proposer les sujets à traiter ;
- réunir le Groupe de Travail Littoral, environ 2 fois par an (le nombre de réunions sera établi en fonction du contexte et des sujets à traiter) ;
- établir des indicateurs de suivi des actions du Groupe de Travail (comptes-rendus de réunion, conventions de mise à disposition de données, établissements conventionnés avec PIGMA, nombre et type de couches en catalogue, etc...) et proposer un bilan annuel ;
- recenser les acteurs susceptibles d'être intéressés par les actions du Groupe de Travail Littoral afin de les inviter à y participer ou de les informer de ses actions (notamment sur la base du recensement réalisé par le RRLA et ANCORIM).

Le Groupe de Travail Littoral est coprésidé par le GIP ATGERI – PIGMA et l'Observatoire de la Côte Aquitaine. PIGMA assure une cohérence d'actions et d'informations entre les différents Groupes de Travail.

## Composition

Le Groupe de Travail Littoral est composé de :

- GIP ATGERI ;
- Observatoire de la Côte Aquitaine
  - o les porteurs de l'Observatoire : Etat (SGAR), Région Aquitaine, départements de la Gironde, des Landes, des Pyrénées Atlantiques, Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA), BRGM, ONF ;
  - o les partenaires associés : GIP Littoral Aquitain, Réseau de Recherche Littorale Aquitain (RRLA), Conservatoire du Littoral, IFREMER, Agence de l'Eau, Aires Marines Protégées (AMP) ;
- Services déconcentrés de l'Etat : DREAL, DDTM 33, 40 et 64, CETE.

Les participants au groupe de travail sont l'ensemble des acteurs du littoral ou des acteurs susceptibles d'être intéressés par les données géographiques couvrant le littoral aquitain ou par les thématiques traitées. Le nombre de participants reste donc évolutif en fonction des thèmes abordés.

Afin de permettre un bon suivi des sujets traités et de ne pas alourdir le fonctionnement de cette instance, les organismes participants proposeront au maximum deux interlocuteurs pour assister aux groupes de travail : un thématicien et un géomaticien. Ces deux personnes s'engagent à communiquer en interne à leurs organismes d'origine les informations émanant du Groupe de Travail.

En ce qui concerne les services déconcentrés de l'Etat, les services départementaux pourront de se faire représenter par le niveau régional.

Lors de questions spécifiques liées à la gestion de crise, la composition du Groupe de Travail pourra évoluer de manière à inviter des personnes supplémentaires en lien avec les services concernés des partenaires.

## Restitution

Une mailing liste permettra de communiquer sur la date, l'ordre du jour et le lieu de réunion du Groupe de Travail.

Les productions du Groupe de Travail Littoral seront accessibles en ligne sur les sites de l'Observatoire de la Côte Aquitaine. [www.littoral.aquitaine.fr](http://www.littoral.aquitaine.fr) et du GIP ATGERI [www.cartogip.fr](http://www.cartogip.fr).

Une infomail permettra de diffuser les actions du Groupe de Travail Littoral auprès de ses partenaires.